



Parc national
des Cévennes

de serres en valats

le magazine du Parc

H I V E R 2 0 2 5 • N ° 5 9

LOUP

LA SITUATION DANS LE PARC NATIONAL

Actualités

La charte reconduite
pour 15 ans



Esprit d'ici

Visite de
Maison Rouge



Barbuda (*Cichorium intybus*)

Illustration : Julien Norwood • Texte : Monique Carlier, ethnologue

Noms occitans : Barbuda, Cicorèia sauvatja, Barbusa

Nom scientifique : *Cichorium intybus*

Noms vernaculaires : Chicorée sauvage, Chicorée amère, Barbe-de-capucin

Elle doit son nom occitan *barbuda* (barbue) aux poils tendres qui la recouvrent au début de sa croissance.

Elle devient ensuite dure et hérissée de piquants. Ses rosettes sont consommées crues en salade amère ou cuites en borbolhada (gratin d'herbes). Durant les périodes de pénurie, la racine était torréfiée pour en faire une boisson remplaçant le café. Toute la plante est amère, dépurative, stomachique et réputée faciliter l'excration de la bile.

Édito



5. Actualités

10. Grand angle

Loup

La situation dans le Parc national

17. Esprit d'ici

La vie cévenole racontée à Maison Rouge

18. Mon paysage a du caractère

Cabane pastorale des Laupies à Dourbies

19. Le coin jeunesse

Les oiseaux migrateurs

20. En chemin

Les cascades de l'Hérault

22. Bloc-notes

2025 aura été une année marquante pour la gouvernance de l'établissement. Début juillet, suite à la recommandation du Sénat préconisant une fusion entre les parcs nationaux et l'Office français de la biodiversité (OFB), nous, présidents des 11 parcs nationaux, nous sommes mobilisés : adoption de motions dans nos conseils d'administration (CA), interventions dans les médias régionaux et nationaux et courrier adressé à Amélie Montchalin, ministre en charge des Comptes publics. Nous l'avons en effet alertée sur l'importance de maintenir nos structures actuelles, compte tenu de la nature singulière de nos missions et de l'ancre territorial de nos établissements. La composition de nos CA illustre d'ailleurs cette spécificité : élus, habitants, agriculteurs, chasseurs, acteurs économiques et associatifs... travaillent ensemble et jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques environnementales nationales.

Preuve de cette efficacité et du caractère à la fois collectif et local du modèle des parcs nationaux : 114 communes sont aujourd'hui adhérentes à la charte du Parc. Cette année, ce projet de territoire adopté en 2013 a fait l'objet d'une évaluation par un bureau d'étude indépendant (BRLi). Si cette évaluation souligne la pertinence de la charte dans de nombreux domaines, elle met également en lumière plusieurs pistes d'amélioration dans sa mise en oeuvre. Lors de la dernière séance du CA, nous avons fait le choix de reconduire la charte actuelle, en intégrant des recommandations formulées par les instances de l'établissement. Elles seront soumises au vote en janvier 2026.

Depuis mon élection à la présidence du Parc, je souhaite que tous les sujets puissent être abordés. Après avoir organisé ce printemps une journée d'information sur le loup pour répondre aux questions des membres de nos instances, dans ce *Grand angle*, nous avons choisi de partager les connaissances dont nous disposons actuellement sur la situation du loup dans le territoire du Parc et de donner la parole à trois membres de nos instances.

Enfin, ce numéro revient sur la belle « Journée avec le Parc » organisée cet automne au Vigan, qui a été l'occasion de célébrer les 10 ans de la marque *Esprit parc national*. La rubrique qui lui est consacrée met un coup de projecteur sur Maison Rouge, le musée des vallées cévenoles, à Saint-Jean du Gard.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2026 !

Stéphan Maurin
Président du conseil d'administration

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 – 2428-3002 - Commission paritaire n°538 - Dépôt légal : décembre 2025. Magazine semestriel.

Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr - Directeur de la publication : Vincent Cligniez - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Régis Descamps, Julien Norwood, Isabelle Willart, Rémy Chevennement, Jocelyn Fonderlick, Eddie Balaye, Laurent Bélier, Adrien Majourel, Jean-Michel Roger, Ilona Pépin-Praznocy, Florence Boissier, Kisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Imprimerie Imp'Act - Tirage : 3 072 exemplaires - Photo de couverture : Régis Descamps





© O. Probin - PNC

Une journée aux Trois Fayards

À l'initiative de la commission « Patrimoine culturel » de l'établissement, des journées annuelles de transmission sur l'histoire des Cévennes sont proposées aux agents du Parc national. Ces journées ont pour objectif d'étoffer les connaissances des agents dans l'exercice de leurs missions de protection et de sensibilisation. Cette année, une randonnée sur le site camisard des Trois Fayards a été accompagnée par l'historien Henry Mouysset, et la présidente de la commission, Isabelle Fardoux-Jouve. D'autres thématiques et périodes historiques seront prochainement abordées.



© O. Probin - PNC

Le Parc au Festival pyrénéen de l'image nature

Du 26 au 28 septembre, Cauterets a accueilli la 11^e édition du Festival pyrénéen de l'image nature, l'événement majeur du grand sud-ouest dédié à la photographie et aux films naturalistes. 17 expositions, 14 films et une dizaine de conférences y étaient présentés. Le Parc national a pour sa part exposé une sélection de photographies « coups de cœur des agents », l'occasion de mettre en lumière la faune et les paysages du territoire et de présenter ses atouts aux quelques 10 000 visiteurs !



© I. Villart - PNC

Un engagement collectif pour la sauvegarde du pont de Salièges

Le 3 septembre, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Florac-Trois-Rivières a inauguré le pont de Salièges récemment restauré. Après 3 ans d'études et de travaux réalisés par les Rangeurs de Pierres, cet ouvrage en pierre sèche situé sur le sentier du Gralhon a retrouvé son assise d'antan. Ce chantier a pu aboutir grâce à la mobilisation des bénévoles de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Florac-Trois-Rivières et aux financements de nombreux partenaires : la communauté de communes Gorges Causses Cévennes, la commune de Florac-Trois-Rivières, le conseil départemental de la Lozère, la région Occitanie, le Parc national des Cévennes, et la Fondation du Patrimoine, grâce à la générosité de 85 donateurs privés !



© N. Meltaverne - PNC

Le Département de la Lozère et le Parc renforcent leur partenariat

Le 1^{er} octobre, Laurent Suau, président du conseil départemental de la Lozère, Stéphan Maurin, président du conseil d'administration du Parc national et Vincent Cligniez, directeur de l'établissement public, ont signé une convention d'application de la charte du Parc pour la période 2025 / 2028. Les partenaires travailleront ensemble sur de nombreux projets et thématiques dont les suivants : le renforcement des dispositifs de découverte du territoire, le renforcement de la prise en compte de la biodiversité sur le domaine privé ou public des collectivités, la préservation des paysages constitutifs du bien UNESCO, l'amélioration des connaissances sur la ressource en eau, l'adaptation au changement climatique et le renforcement de l'exemplarité écotouristique.



© I. PepinPancrazzy - PNC

La nuit nous va si bien !

Dans une volonté de partage et de faire ensemble, le 25 août, à l'initiative du Parc national, de nombreux partenaires - hébergeurs, accompagnateurs, astronomes amateurs, élus et conteurs - se sont retrouvés sur le site de la zone artisanale de Saint-Privat-de-Vallongue afin que chacun à sa manière, témoigne auprès du public de son rapport à la nuit. En soirée, grâce à cette initiative collective, une belle palette d'activités a ainsi été proposée au public venu nombreux pour l'occasion. Certains participants ont été accompagnés par un âne pour rejoindre le site !



© N. Meltaverne - PNC

Une trentaine d'experts des tourbières en séminaire

Du 17 au 20 septembre, le groupe d'étude des tourbières (Association GET) a organisé ses journées annuelles de terrain dans les Cévennes. Une trentaine de gestionnaires d'espaces naturels, de bureaux d'études, des géologues, géomorphologues, hydrologues, entomologistes et botanistes se sont rendus sur 6 tourbières de l'Aigoual et du mont Lozère. Le GET œuvre à la préservation de ces milieux humides remarquables. La répartition méridionale des tourbières du Parc les rend particulièrement vulnérables au changement climatique. Une meilleure connaissance de ces milieux, accompagnée de mesures de gestion appropriées, est essentielle à leur préservation.

Une journée radieuse avec le Parc

Le 11 octobre, la 7^e édition de *la Journée avec le Parc* s'est déroulée dans la plus grande commune du territoire : Le Vigan. Organisée en partenariat avec la municipalité et de nombreux acteurs locaux, elle a remporté un beau succès ! Tour d'horizon.



© O. Prohin - PNC

Sous un soleil presque estival, la maison éphémère du Parc, installée dans la halle en plein cœur du marché, n'a pas désemplie de la matinée. Habitants et touristes ont pu découvrir les missions du Parc, et de plusieurs de ses partenaires, institutionnels et associatifs, à travers de nombreux stands présentant les paysages, les rapaces, les enduits naturels extérieurs, les arbres fruitiers, les activités touristiques, ou la marque *Esprit parc national*, qui fête cette année ses 10 ans.

En fin de matinée, à l'office du tourisme, c'est dans une ambiance conviviale, qu'une émission réalisée en direct avec radio Bartas et diffusée simultanément sur radio Escapades a rassemblé une dizaine d'invités. Par ailleurs, tout au long de la journée, le public a également pu admirer le savoir-faire des artisans bâtisseurs en pierre sèche lors d'une démonstration de restauration d'un mur en bordure de l'Arre.

Des animations pour petits et grands

L'après-midi a été riche en découvertes : balade à la rencontre du patrimoine architectural, lecture théâtralisée sur le change-

ment climatique, atelier sur les herbiers, ou encore initiation au dessin d'observation pour les enfants.

À l'occasion de l'exposition « Buxbaumia » présentée au château d'Assas, les regards croisés sur les Cévennes proposés par Cédric Gerbehaye, photographe invité en résidence par *ImageSingulières*, et Cyril Rombaut, garde-moniteur sur le massif de l'Aigoual, ont captivé le public. Le photographe a accompagné le garde-moniteur lors d'une mission de marquage d'arbres d'intérêt écologique dans une forêt ancienne. Celle-ci

constitue un habitat favorable pour une mousse rare et protégée : la Buxbaumie verte, qui a donné son nom au titre de l'exposition. « Je documente de nombreux conflits à l'étranger, et j'ai retrouvé dans la relation que Cyril entretient avec la nature, un parallèle évident avec l'attention que je porte aux personnes », confie Cédric Gerbehaye.



© O. Prohin - PNC

Échanges et convivialité

La journée s'est poursuivie par un apéro-débat en présence de Sylvie Arnal, maire du Vigan, Stéphan Maurin, président du Parc national, Alexandre Vigne, premier vice-président, et Vincent Cligniez, directeur de l'établissement public. Ce rendez-vous, proposé depuis trois ans, permet d'échanger librement et de répondre aux questions des habitants sur le Parc. La soirée s'est conclue par une conférence sur le changement climatique, suivie d'une observation du ciel étoilé. ●



10 bougies pour *Esprit parc national*

La Journée avec le Parc a également mis à l'honneur la marque *Esprit parc national* grâce à un stand dédié et à la présence de plusieurs prestataires touristiques et producteurs agricoles. En Cévennes, depuis 2015, 165 femmes et hommes se sont engagés dans cette démarche, avec 312 produits aujourd'hui labellisés. Une belle réussite qui a été fêtée !



© A. Majourel - PNC



La charte du Parc reconduite pour 15 ans

Le 13 novembre, lors de la séance du Conseil d'administration (CA) du Parc, les administrateurs ont approuvé la reconduction de la charte actuelle du territoire, assortie de recommandations.

Cette année a été une étape clé pour le Parc national. Elle a en effet été marquée par l'évaluation finale de la mise en œuvre de sa charte. Co-construite avec les acteurs du territoire, approuvée en 2013 et adoptée par 114 communes, elle définit le projet de territoire pour une durée de 15 ans. À l'issue de cette période, son évaluation doit permettre d'analyser le travail accompli par rapport aux attentes et ambitions de cette feuille de route ainsi que ses effets sur le territoire afin de se prononcer sur son avenir : une révision de toute ou partie de la charte, des modifications ou sa reconduction. Afin d'apporter des éclairages indispensables aux administrateurs pour leur prise de décision, un groupe de travail interne associant les instances de l'établissement public a construit un référentiel d'évaluation. Ce sont 4 grandes questions d'évaluation qui ont été posées :

- En quoi la mise en œuvre de la charte a permis l'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité du Parc national ?
- Comment les partenaires de la charte ont-ils fait vivre l'ambition d'une culture vivante et partagée ?

- Comment les partenaires de la charte ont-ils engagé une démarche collective de développement durable ?
- En quoi la mise en œuvre de la charte a-t-elle permis une intégration harmonieuse de la vie contemporaine sur le territoire respectueuse du caractère du Parc ?

I Une vaste enquête

Pour répondre à ces questions, 17 critères de réussite ont été définis et mesurés à partir des données quantitatives et qualitatives collectées et traitées par le bureau d'étude indépendant, BRL Ingénierie (BRLi), sélectionné suite à un appel d'offre lancé en fin 2024. Les critères retenus ont porté sur l'état de conservation de la biodiversité, le maintien du pastoralisme, la naturalité des forêts, la gestion durable de la ressource en eau, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation à l'environnement ou l'engagement des communes. Tout au long de cette année, un travail d'enquête et d'échanges avec les acteurs et partenaires de l'établissement a été réalisé par BRLi. Deux enquêtes en ligne ont été diffusées auprès des agents et des instances de l'établissement public ainsi que des élus, des socio-

professionnels et des organismes publics. Trois réunions à destination des élus se sont déroulées au Vigan, au Collet de Dèze et à Florac. Trois ateliers thématiques ont également été organisés. Enfin, une quarantaine d'entretiens ont été menés avec les agents, des membres des instances et les principaux partenaires de la charte.

I Une charte toujours pertinente

Dans son rapport d'évaluation finale, le cabinet spécialisé conclut que « *la charte actuelle du Parc national est toujours pertinente. Les quatre grandes ambitions d'une mobilisation pour l'excellence écologique, d'une culture vivante et partagée, source de cohésion sociale et territoriale, d'un développement économique valorisant les patrimoines et d'une intégration harmonieuse de la vie contemporaine dans les paysages cévenols et caussenards, constituent toujours la vision fédératrice du territoire, partagée par les acteurs locaux rencontrés* ».

Il pointe également que, « *des limites ont été identifiées dans sa mise en œuvre et dans ses effets face aux pressions grandissantes sur les ressources en raison du changement climatique et de l'évolution des activités humaines* ». En ce sens, des recommandations, travaillées avec les instances de l'établissement, sont formulées afin d'améliorer la mise en œuvre du projet de territoire. Elles portent sur l'amélioration du déploiement collectif du projet de territoire, l'atteinte de l'équilibre entre préservation et développement durable ainsi que l'accompagnement de l'adaptabilité du territoire face à un contexte en mutation, particulièrement lié au changement climatique. Les administrateurs ont approuvé la reconduction de la charte actuelle du territoire pour une durée de 15 ans. Elle sera assortie de recommandations rédigées sur la base des préconisations de BRLi, du Conseil scientifique (CS), du Conseil économique social et culturel (CESC) et du CA. Ces recommandations feront l'objet d'un vote lors d'un CA exceptionnel qui se déroulera en janvier 2026. ●



© Natacha Matovine - PNC

L'arbre, une ressource fourragère

Adrien Messéan est éleveur-agroforestier et administrateur de l'Association Française d'Agroforesterie (AFA). À la demande du Parc national, le 9 octobre, il est intervenu à Saint-Roman de Tousque pour dispenser une formation sur l'intérêt du fourrage ligneux dans l'alimentation des herbivores. Interview.



© N. Maltaverne - PNC

 Vous pratiquez l'affouragement en ligneux depuis de nombreuses années ?

Je dois dire que ce n'est pas une tradition dans l'Aisne. Ma ferme se situe dans une région de grandes cultures où lorsqu'il y a de l'élevage, il n'y a pas d'arbres. Dans notre petite ferme, les arbres ont poussé naturellement et ont aussi été plantés progressivement par mes parents. Les haies les plus anciennes ont 40 ans. Depuis une vingtaine d'années, je poursuis ce travail afin de mieux valoriser mon exploitation. Les ligneux, c'est-à-dire les arbres et arbustes, constituent une ressource fourragère complémentaire et diversifiée pour mon troupeau de vaches allaitantes limousines. Ils produisent également de la biomasse, le bois est utilisé pour le chauffage et le broyat des branches et arbustes pour la litière. Par ailleurs, les arbres apportent une meilleure résilience aux prairies.

Dans un contexte de changement climatique, cette pratique se développe-t-elle ?

Il faudrait qu'elle se développe beaucoup plus. La plantation d'arbres est un travail sur le temps long et lorsque l'on part de zéro, l'effet bénéfique arrive tardivement. Je vis dans une région autrefois régulièrement arrosée et malgré cela depuis plus d'une quinzaine d'années, les sécheresses printanières ou estivales se font de plus en plus fréquentes. Lorsque l'herbe se raréfie,

l'arbre est une ressource précieuse pour l'alimentation du troupeau. Les ligneux peuvent représenter un tiers de mon fourrage les années de déficit pluviométrique, ce qui me permet d'avoir une plus grande autonomie alimentaire. Je mets en place un pâturage tournant sur de petites parcelles où le troupeau, conduit grâce à la clôture électrique, reste seulement 3 à 4 jours pour optimiser la consommation herbacée et des ligneux.

Quelles essences sont les plus favorables pour le pâturage, en sachant que les ruminants ne mangent peut-être pas tous la même chose ?

Les grands herbivores, les vaches et les chevaux, consomment des ligneux avec des grandes feuilles et des branches qui cassent facilement

alors que les petits ruminants, les chèvres et les moutons, font plutôt de la cueillette, en consommant les petites feuilles et les jeunes rameaux. En France, 60 essences d'arbres et arbustes sont intéressantes d'un point de vue fourrager. Le choix des éleveurs se porte sur les essences adaptées à leur terroir. Dans les Cévennes, le mûrier blanc utilisé autrefois pour l'élevage du ver à soie est une excellente ressource. Les différentes espèces de frênes, le tilleul, l'orme ou évidemment le châtaignier peuvent aussi être valorisés en pâturage. Pour la production de lait ou l'élevage allaitant, certaines essences de ligneux apportent des matières azotées riches en protéines. Mais il ne faut pas seulement regarder la valeur alimentaire des essences, il faut observer son troupeau pour identifier ses préférences alimentaires. Et c'est bien sur la pratique la plus adaptée pour l'éleveur qui doit être réfléchie. ●



© AFA

Gagner en autonomie alimentaire

Camille Davoult a accueilli une partie de la formation dispensée par l'AFA sur son exploitation à Saint-Roman de Tousque où elle exerce une double activité de castanéiculture et d'élevage. À la tête d'un troupeau de 100 chèvres et bénéficiant de l'AOP Péardon, elle souhaiterait parvenir à une autonomie alimentaire de 50 % pour son troupeau. Pour cela, elle projette de développer le fourrage ligneux. Un premier pas a été

fait en 2020. Avec l'aide du Parc, dans le cadre d'un appel à projet, elle a planté une haie dans sa prairie. Elle souhaite également favoriser la régénération de sa châtaigneraie afin d'y faire pâtrir les chèvres. Selon Camille Davoult, « la formation de l'AFA m'a permis de mieux appréhender comment mener les tailles sur les arbres et arbustes, afin de pourvoir aux besoins de mon troupeau tout en préservant la longévité des ligneux ».



Immersion dans la nature pour 3 foyers de vie

Dans le cadre du mécénat GMF via la fondation COVEA, les résidents de 3 foyers de vie de Lozère et du Gard ont réalisé des sorties pour découvrir les richesses du territoire. Animé par l'Office français de la biodiversité (OFB), ce mécénat permet de financer des projets afin de faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap.

Dans le cadre d'un appel à projet « La nature en partage » lancé par l'établissement public et financé par le mécénat GMF via la fondation COVEA, 3 structures ont été sélectionnées pour passer une journée en immersion sur le territoire du Parc. Le 1^{er} juillet, 6 résidents et 3 accompagnatrices du foyer de vie UPHV de l'association Artès Les Olivettes d'Alès ont découvert le causse Méjean. Accueillis par l'association Takh au Villaret, ils ont été sensibilisés à la préservation des chevaux de Prezwalski. Caroline Devevey, garde-monitrice du Parc national leur a ensuite proposé une animation interactive sur la faune et la flore du haut plateau karstique.

Sur le chemin de Régordane

Le 14 octobre, 16 résidents du foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé Sainte-Angèle de Serverette, accompagnés par 30



© Sonia Saint Leger

Sortie Régordane



Sortie Villaret

© Artès Les Olivettes

élèves du collège Sacré Cœur de St Chély d'Apcher, et guidés par le prestataire touristique, Grandeur Nature, ont effectué un parcours de 8,5 km sur le chemin de Régordane. « *Le soleil et les couleurs automnales étaient au rendez-vous de cette belle journée de partage. Les joëlettes ainsi que les ânes bâtés ont permis à 4 personnes à mobilité réduite de se rendre dans des lieux jusqu'alors inaccessibles pour elles. Tout au long du parcours, entre la Garde Guérin et le lac de Villefort, des liens ont pu se tisser entre les collégiens et les résidents du foyer* », commente Sonia Saint Léger, coordinatrice du foyer de vie Sainte Angèle.

À la Ferme des Cévennes

Du 21 au 23 octobre, 7 résidents du foyer de vie Aigues-Marines du Grau du Roi, accompagnés par 7 adolescents âgés de 11 à 13 ans, membres du conseil municipal des jeunes, ont découvert Florac et ses environs. Le groupe a été hébergé à la Ferme des Cévennes. Un ensemble formé d'une multitude de bâtiments, rénové dans un ancien hameau, à mi-coteaux entre crêtes et val-

lées. « *Un endroit totalement adapté pour partager un moment de convivialité* », selon les accompagnateurs. Sous un ciel pluvieux, mais dans la bonne humeur, le groupe a ainsi pu découvrir les nombreux animaux de la ferme (chèvres, vaches, volailles, moutons, lapins...). Une balade avec ânes en forêt leur a permis de profiter des magnifiques couleurs automnales et de ramasser des châtaignes. Leur séjour s'est poursuivi par une visite de Florac et de la Maison du tourisme et du Parc. Ces sorties offrent ainsi l'opportunité de partager des moments privilégiés avec des personnes valides, dans un esprit d'inclusion qui était au fondement de cet appel à projet. Elles ont également mobilisé des acteurs locaux, prouvant ainsi que le Parc national est un territoire qui permet l'accès à la nature pour tous. Un nouvel appel à projet sera lancé en 2026, afin que de nouvelles sorties nature puissent être réalisées.





La Niverolle alpine, un pinson des neiges (*Montifringilla nivalis*)

Photographie : Régis Descamps

La Niverolle alpine est un petit passereau reconnaissable en vol à ses ailes blanches contrastées par l'extrémité noire des rémiges, et à sa queue blanche barrée de noir au centre. Elle se déplace en petit groupe et affectionne les milieux ouverts et rocheux d'altitude.

Considérée comme une espèce relique de l'ère glaciaire, elle est répandue dans les

massifs montagneux d'Europe et d'Asie. Comme son nom l'indique, « niverolle » vient du latin *nix*, *nivis*, qui signifie neige : cette espèce est parfaitement adaptée aux conditions extrêmes.

En France, elle niche à haute altitude dans les Alpes et les Pyrénées. En hiver, elle migre vers des altitudes plus basses, et certains individus séjournent alors dans le Massif

Central. C'est à cette occasion que, sur le territoire du Parc national, la Niverolle alpine est observée de façon irrégulière entre fin octobre et début avril, le plus fréquemment à plus de 1000 m sur l'Aigoual, le mont Lozère et la bordure méridionale du causse Méjean. ●



Loup La situation dans le Parc national

À la fin du XVIII^e siècle, à quelques exceptions près, le loup gris d'Europe (*Canis lupus*) est présent dans toutes les régions françaises. C'est à cette époque que sa chasse s'intensifie. Ainsi, en Lozère, entre 1821 et 1835, ce sont en moyenne 50 individus qui sont tués chaque année (Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture, Mende 1834). Le plus grand canidé européen, considéré comme une espèce nuisible, fait l'objet de campagnes de destruction organisées par l'État avec parfois l'attribution de primes pour chaque animal abattu. Il est également piégé et empoisonné. Ainsi, au niveau national, la population reproductrice de loups s'éteindra entre les années 1930 et 1939 (Thèse de F. de Beaufort, 1984) ; ne subsisteront alors que des loups solitaires dont les derniers seront éradiqués après la Seconde

Guerre mondiale. Un peu plus de quarante ans plus tard, le loup obtient le statut d'espèce strictement protégée au niveau européen puis national grâce à la Convention de Berne en 1979 et la directive Habitats en 1992.

Un retour naturel

S'il avait disparu de France, ce n'était pas le cas en Italie, où la sous-espèce italo-alpine du loup (*Canis lupus italicus*) s'est maintenue, dans la région des Abruzzes. À la faveur de la législation, de la progression des milieux boisés liée à l'exode rural et de l'augmentation de ses proies : chevreuils, cerfs et sangliers, le grand prédateur fait son retour, naturellement, dans les Alpes françaises. En 1992, un premier couple de loups est observé dans le Parc national du Mercantour. C'est à cette date, que l'État crée le réseau

Loup-Lynx, dont la coordination est actuellement assurée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) avec plus de 5000 correspondants dans l'hexagone, afin de suivre l'état de la population de loups qui débute une phase de recolonisation d'habitats qui lui sont favorables.

Un peu plus d'une quinzaine d'années après son retour sur le sol français, des premiers indices de sa présence sont validés en 2009 sur le mont Lozère. La présence régulière du loup est avérée dans le Parc national, à l'issue de l'hiver 2012-2013. Deux mâles, évoluent séparément sur le mont Lozère ainsi que sur les causses Méjean et Sauveterre. C'est à la même époque que des premiers indices sont relevés sur l'Aigoual. À partir de 2015, les témoignages se multiplient dans plusieurs secteurs du Parc.



■ 2022, une première meute dans le Parc

En septembre 2021, des pièges photographiques attestent de la présence de deux loups ensemble sur le mont Lozère. Une opération de hurlements provoqués est organisée l'été suivant par l'OFB et le Parc afin de déceler une éventuelle reproduction. C'est cette opération qui, fin août 2022, a permis de confirmer la présence de plusieurs louveteaux et donc l'existence d'une première meute dans le Massif Central.

En 2023, une seconde reproduction de cette meute est confirmée, un louveteau étant identifié grâce à un piège-photo. Fin 2023, un loup mâle adulte est tué illégalement, et aucune reproduction ne sera décelée en 2024. À la fin de cette même année, l'analyse génétique des indices collectés permet de différencier 11 loups sur le mont Lozère issus

pour la plupart de ce même groupe familial. Mais au regard des phénomènes de dispersion des individus (voir p12) et de la discréption de l'animal, il n'est pas possible de quantifier à ce jour le nombre d'individus encore présents sur ce territoire. Cette année, une nouvelle reproduction a été confirmée sur le mont Lozère grâce à une vidéo obtenue par un piège photo montrant 4 louveteaux.

Sur l'Aigoual, en juillet 2023, des images confirment la présence de deux loups ensemble. L'été suivant, deux louveteaux observés sur la partie lozérienne de l'Aigoual confirment l'existence d'une seconde meute sur le territoire du Parc. Une deuxième reproduction a été attestée cette année avec l'observation de 3 louveteaux.

Sur le causse de Sauveterre, de nombreux constats d'attaques réalisés sur des troupeaux

et des images obtenues par pièges photographiques depuis 2023 indiquent la présence régulière de loups sur ce secteur. Au mois d'août, une photographie d'un louveteau atteste de l'installation d'une troisième meute sur le territoire du Parc.

Au cours de l'été 2025, 4 loups (2 mâles et 2 femelles) ont été tués sur les causses Méjean et Sauveterre dans le cadre de tirs de défense simples autorisés par la préfecture.

Au niveau national, la population de loups est estimée entre 989 et 1 187 individus, autorisant un plafond de prélèvement de 192 individus maximum (soit 19 % de la population) pour permettre la défense des troupeaux tout en assurant la viabilité de cette espèce dont le statut de protection a été abaissé en décembre au niveau européen, passant de « strictement protégée » à « protégée ». ●

Une vie en meute

Le loup est un carnivore dont l'écologie et le comportement social témoignent d'une grande capacité d'adaptation aux différents milieux où il est présent. Coureur de fond, chasseur organisé, il joue un rôle dans l'équilibre des écosystèmes.



© Régis Descamps - PNC

Image prise par un piège photographique

Espèce discrète, vivant sur un grand territoire, le loup est difficile à détecter par simple observation visuelle directe. Les images de *Canis lupus* proviennent très souvent de pièges vidéo. On y voit généralement le ou les individus se déplacer au trot, une allure qui permet à l'espèce de parcourir de grandes distances (jusqu'à 60 km en une seule nuit) sans se fatiguer. Son pas est si régulier que ses empreintes forment une piste parfaitement rectiligne, chaque patte arrière se posant exactement dans la trace de la patte avant. Dans la neige ou sur les terrains escarpés, les individus d'une meute (à partir de 2 individus de sexe différent ou 3 individus non identifiés ensemble) se déplacent couramment en file indienne pour économiser leur énergie.

Comme tous les canidés, le loup possède un odorat exceptionnel, utilisé pour reconnaître ses congénères, identifier un loup étranger, pistiner les proies, même plusieurs jours après leur passage, ou détecter les dangers. Comparé à un chien d'une taille similaire, le loup possède un crâne et un cerveau proportionnellement plus grands d'environ 25 %. En conséquence, sa mâchoire et ses dents sont beaucoup plus puissantes.

I Une cellule familiale solidaire

Le loup est l'un des mammifères les plus emblématiques de la vie en groupe. La meute, véritable cellule familiale, réunit un couple reproducteur, ses jeunes de l'année et éventuellement des subadultes issus des

portées précédentes. Parfois, un individu extérieur peut y être accepté pour combler un déséquilibre entre mâles et femelles dans le groupe. Dans celui-ci, chacun occupe un rôle défini, le couple dominant dirige les activités vitales : chasse, déplacements et défense du territoire qui peut s'étendre de 100 à plus de 300 km².

La maturité sexuelle commence en général dès la seconde année, vers 22 mois. La gestation dure 63 jours et la mise bas de 2 à 5 louveteaux s'effectue dans une tanière qui peut être une cavité naturelle, un taillis ou un bosquet. Dès que les louveteaux sont assez grands (entre 6 et 10 semaines), le groupe quitte la tanière pour rejoindre le site de rendez-vous. C'est un espace de surface restreinte, où, comme son nom l'indique, les louveteaux attendent le retour des parents chasseurs. Ils participeront à cette activité en automne, vers l'âge de 5 mois. Environ 40 % des louveteaux ne survivront pas à la première année.

I La dispersion

La taille du groupe familial est régulée par le jeu des naissances, la mortalité et la dispersion, qui se déroule principalement au printemps et à l'automne. À la recherche d'un(e) congénère, en raison de tensions au sein du groupe, ou de l'existence d'une compétition pour la ressource alimentaire, des individus âgés de 2 à 4 ans quittent ainsi la meute. En quête d'un nouveau territoire, un loup peut parcourir plusieurs centaines de kilomètres et certains suivis font

état d'un périple de plus d'un millier de kilomètres ! C'est pourquoi la taille d'une meute varie selon la période de l'année. En France, elle est en moyenne composée de 4 à 5 loups mais peut comprendre jusqu'à 10 individus.

I Régulateur et opportuniste

Le loup adapte son régime alimentaire en fonction des proies disponibles dans les différents types d'habitats qu'il fréquente. Les ongulés sauvages (sangliers, chevreuils, cerfs, mouflons, chamois...), dont les populations se sont multipliées au cours des dernières décennies, représenteraient près de 76 % de ses proies. Selon des études, il s'intéresserait davantage aux chevreuils et aux cerfs. Le loup chasse aussi des espèces de plus petite taille comme le lièvre, le lapin ou des rongeurs et peut compléter son régime par des fruits et des insectes. Opportuniste, il s'attaque aux troupeaux d'élevage, surtout aux ovins et caprins et moins fréquemment aux bovins et équins. Les constats réalisés sur des troupeaux attaqués montrent que le loup peut tuer plusieurs bêtes, lorsqu'elles sont regroupées, en les laissant partiellement consommées ou présentant des blessures importantes. En cela, la prédatation par le loup et les dommages occasionnés sur les troupeaux marquent les esprits. ●

Source :

Office Français de la Biodiversité (OFB).

Le loup en France

<https://www.loupfrance.fr/le-loup>



Carte d'identité

Nom latin : *Canis lupus*

Hauteur à l'épaule : 60 à 70 cm

Poids : 20 à 40 kg

Caractéristiques : Élancé et haut sur pattes, se déplaçant généralement au trot.

Oreilles courtes légèrement arrondies, queue tombante avec un pinceau noir, masque facial clair, pelage nuancé du gris au roux : sombre sur le dos et clair sur le ventre, liseré noir sur l'avant des pattes antérieures.



Loup : son rôle écologique et la dynamique de sa population en Europe

3 questions à Catherine Cibien, présidente du Conseil scientifique (CS) du Parc national.

Image prise par un piège photographique



© Régis Descomps - PNC



Catherine Cibien

Quel est le régime alimentaire et le rôle écologique du loup ?

Le loup gris, principalement carnivore, est opportuniste, son régime variant en fonction de la disponibilité en proies et en ressources diverses au cours des saisons. Il se nourrit essentiellement d'ongulés sauvages, chassant surtout des chevreuils, des cerfs, des mouflons, mais aussi des sangliers. Une étude récente menée sur 9 meutes des Alpes évalue à 76% la proportion des ongulés sauvages dans leur régime alimentaire. Les ongulés domestiques (surtout ovins et caprins, plus rarement jeunes bovins et équins) représentant 16% de leur régime, le reste étant composé d'animaux sauvages de plus petite taille et de charognes. Ces données confirment des recherches menées dans d'autres pays.

La prédation par les loups contribue à stabiliser les populations d'ongulés sauvages. Celles-ci ont connu une expansion importante à la fin du 20^{ème} siècle malgré la forte augmentation

des plans de chasse, occasionnant une forte pression sur la flore et la régénération naturelle en forêt. La prédation concourt à limiter les effectifs, à modifier les comportements (éclatement et décantonnement des hardes de cerfs, plus grande méfiance des animaux, limitation sélective de jeunes). Elle élimine aussi des animaux faibles et malades. Ainsi, la présence du loup se révèle très bénéfique dans les milieux de landes et de forêts. La direction des Eaux et Forêts helvétique, qui constatait un impact croissant des cervidés sur la régénération des boisements, a ainsi reconnu et évalué cet effet bénéfique du prédateur.

Quelle est la dynamique de population des loups en Europe ?

En expansion depuis les années 1970 à partir de noyaux de populations résiduels d'Italie et d'Europe centrale, il est aujourd'hui présent dans la majorité des pays d'Europe occidentale. Sa répartition s'est élargie, ainsi qu'en France, et ses effectifs ont augmenté dans la plupart des pays. Ces phénomènes sont suivis

de manière coordonnée par des groupes de spécialistes. Aujourd'hui, à partir d'isolats géographiques dus aux campagnes de destruction menées depuis le Moyen-âge, les différentes populations se rencontrent. Les premiers cas d'échanges entre individus d'origines italo-alpine et balkanique viennent d'être mis en évidence dans l'Est et le Massif Central. Toutefois, la population française de Loup gris, loin d'être sauvée, vient à peine d'atteindre ses conditions de viabilité.

Comment soutenir l'élevage pastoral dans ce nouveau contexte de prédation ?

La présence du loup implique d'importantes difficultés pour les éleveurs, des contraintes économiques, énergétiques, beaucoup de stress et de difficultés psychologiques, et nécessite des adaptations dans l'organisation du travail et la gestion des troupeaux. Des moyens financiers et en assistance technique, certainement encore imparfaits, existent pour concilier la présence du prédateur et le pastoralisme au travers du déploiement de diverses mesures à combiner : protection des troupeaux (chiens, enclos, gardiennage, effarouchement...), et le cas échéant, tirs de défense. Des mesures d'accompagnement sont aussi mises en place par un soutien économique et assurantiel des éleveurs, des formations et organisation d'échanges de pratiques, ainsi que par de l'aide psychologique face au stress et en cas d'attaques... Le Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage (PNA) prévoit un système indemnitaire équitable à destination des éleveurs qui ont subi des pertes sur leur cheptel, et des possibilités de tirs de défense. L'indemnisation, soumise à expertise, s'applique quand la responsabilité du loup ne peut être écartée. La reconnaissance de ces difficultés et la mobilisation combinée de ces moyens est aujourd'hui essentielle et soutenue. La recherche de nouveaux moyens de protection et de cohabitation éleveurs-prédateurs est toujours en cours. ●



Les éleveurs face à la prédation

Entre 2021 et 2024, le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux a augmenté sur le territoire du Parc. Les éleveurs et éleveuses sont contraints de renforcer leurs moyens de protection.



Sur l'ensemble des communes du Parc, les directions départementales des territoires (DDT) de la Lozère et du Gard ont validé 19 constats « Loup non écarté » en 2021 (56 victimes), 25 en 2022 (95), 40 en 2023 (111), 70 en 2024 (230) et 48 en date du 5 novembre 2025 (179). Si jusqu'en 2023, les attaques étaient concentrées principalement sur le mont Lozère, l'année suivante la prédation s'est généralisée à l'ensemble du territoire du Parc, attestant de l'installation pérenne du loup sur le territoire (voir p 10-11). Depuis 2024, les troupeaux des causses sont les plus impactés par la prédation.

En cœur de Parc, on compte environ 340 élevages agropastoraux dont 280 en ovins et caprins. Par ailleurs, chaque année, 20 000 ovins transhument sur les estives du territoire du Parc. Dans un contexte d'accentuation de la prédation, les éleveurs peuvent se retrouver démunis face à la contrainte d'adapter leurs pratiques pastorales. Cyril Prévent, éleveur-berger, connaît bien cette situation. Transhumant depuis son plus jeune âge avec ses parents dans

les plaines de Côte-d'Or, dans le Jura et les alpages de Haute-Savoie, il conduit aujourd'hui un troupeau de 350 brebis protégées par une dizaine de chiens de protection. « *Dans les Alpes, les éleveurs sont confrontés au loup depuis une trentaine d'années. Par obligation, ils ont dû changer radicalement leur pratique pastorale pour pouvoir survivre et ils ont acquis un savoir-faire en la matière. Nous n'avons donc pas d'autre choix que de mettre en place des moyens de protection, et cela demande une charge de travail supplémentaire importante.* »

I Une protection renforcée

Victime lui-même d'attaques sur son troupeau, il a recherché des solutions qu'il partage avec ses homologues. En 2021, il a fondé l'entreprise Cistole, (agrée par l'État), pour réaliser des diagnostics de vulnérabilité des troupeaux à la prédation et apporter des conseils aux éleveurs dans le but d'améliorer leur dispositif de protection. L'année dernière, deux diagnostics ont été réalisés au sein des deux exploitations du territoire du Parc les plus touchées les

années précédentes. Les conditions favorisant la prédation sont diverses, elles dépendent du nombre de loups présents dans la zone, de la structuration de la meute, du milieu naturel, des pratiques pastorales de l'éleveur et des moyens de protection mis en place. « *Tous ces paramètres font évoluer la vulnérabilité des élevages* ». Les conseils délivrés par Cistole portent sur le renforcement de la présence humaine pour garder le troupeau, l'augmentation progressive du nombre de chiens de protection, la sécurisation de certains parcs et l'intégration d'outils de surveillance (piège vidéo, collier GPS sur les brebis) dans le schéma de protection. « *En Cévennes, de nombreux parcours en estive se situent en milieu fermé, ce qui ne permet pas une surveillance optimale et la cohésion du troupeau* ». Pour les bergers en estive, la mise en place de parcs clôturés, pour la nuit et la chaume, est préconisée. Le recours aux chiens de protection apparaît comme « *l'outil le plus efficace face au loup* ». Leur éducation demande un investissement en temps conséquent. Pour les accompagner, du choix à la mise en place du chien dans le troupeau, les bergers peuvent trouver un appui technique auprès de l'Institut de l'Élevage (Idele). De plus en plus présents au sein des troupeaux, ces chiens doivent aussi partager leur espace d'intervention avec les activités touristiques, ce qui est un enjeu de taille. Pour favoriser cette cohabitation, de nombreux acteurs sensibilisent le public à la présence des patous : communication multisupport sur les bons comportements à adopter, cartes interactives sur leur localisation, emploi de saisonniers (voir p.16)...

En cas d'attaques répétées sur son troupeau, malgré la mise en place de moyens de protection, un éleveur peut également avoir recours aux tirs de défense, sur autorisation préfectorale, pour protéger son cheptel. Le Parc national des Cévennes est le seul parc national où le tir de défense simple est autorisé en zone cœur. En 2025, 37 éleveurs ou bergers en ont disposé dont 34 en Lozère. La réglementation sur les tirs devrait être assouplie en 2026, en réponse au changement de statut de protection du loup. ●



Regards croisés sur le pastoralisme

Jean-François Maurin, représentant de la Chambre d'agriculture de la Lozère au Conseil d'administration du Parc et Georges Zinsstag, président de la commission agriculture et administrateur du Parc, donnent leur point de vue sur la situation du pastoralisme dans le territoire du Parc, dans un contexte d'augmentation de la prédition lupine.



Jean-François Maurin

Quelle est la situation du pastoralisme sur le territoire du Parc ?

Je pense que le pastoralisme est en danger car face à la prédition, les éleveurs sont obligés de changer leurs pratiques. Pour ce qui est des élevages extensifs, force est de constater que les bêtes pâturent moins, elles restent davantage dans les bâtiments. Concernant les bergers transhumants, nombreux sont ceux qui pensent arrêter cette pratique. C'est inquiétant pour notre territoire, car la diminution du pâturage va engendrer la fermeture des milieux, et par conséquent, le risque incendie va augmenter.

On observe que les éleveurs mettent de plus en plus en place des moyens de protection.

Pour pouvoir bénéficier d'un arrêté de tir de défense simple ou pour être indemnisé en cas d'attaque, les éleveurs doivent avoir mis en place des mesures de protection. Au départ, comme les troupeaux se faisaient attaquer de nuit, les éleveurs ont fait rentrer leurs bêtes pour qu'elles passent la nuit à l'abri. Puis, les attaques ont eu lieu le jour et les éleveurs ont mis en place des moyens de protection mais ça ne suffit pas. Comme nous, le loup s'adapte à la situation.

D'autres mesures devraient-elles être mises en place ?

Certaines mesures ne sont humainement pas envisageables comme le fait de renforcer le nombre de personnes pour garder les trou-

peaux, ce n'est pas gérable. Je pense qu'il faut réguler le loup comme on le fait pour le cerf ou le sanglier. Le déclassement de cette espèce au niveau européen – d'espèce strictement protégée à protégée – est une très bonne chose. On attend de voir comment cela sera décliné sur le terrain, les éleveurs devraient pouvoir effectuer des tirs de défense simples sans avoir à demander l'autorisation mais simplement en déclarant. Il faut en effet qu'ils aient plus facilement le droit de se défendre. Par ailleurs, actuellement le taux de prélèvement sur la population nationale est de 19 %. Si ce quota n'est pas réévalué à la hausse, cela ne changera rien au problème de la prédition.

En effet, entre 2018 et 2025, le nombre de loups sur le territoire national est passé de 500 à 1000, avec un taux de prélèvement fixé à 19%, preuve que ce taux n'est pas assez élevé. ●



Georges Zinsstag

Face à la prédition, les éleveurs sont contraints d'adapter leurs pratiques pastorales.

Qu'est-ce que cela implique pour eux ?

Pour les éleveurs, l'obligation d'appliquer les mesures de protection (chiens de protection, parcs de nuit, beaucoup plus de présence) représente un vrai bouleversement de leurs pratiques. Cette obligation implique de gros efforts d'organisation, d'adaptation à de nouvelles contraintes, de gestion de tensions et de stress ; elle entraîne aussi que les éleveurs abandonnent des secteurs plus éloignés de leur espace pastoral, intensifient l'alimentation, pratiquent plus de stabulation, passent des ovins aux bovins ou envisagent tout simplement de changer de métier.

In fine, le loup provoquera une accélération de la fermeture des milieux, entraînant une perte de biodiversité.

Vous avez récemment déclaré qu'il fallait réapprendre au loup à avoir peur de l'homme. Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Les pro-loups estiment que l'importance de la présence du loup dans l'écosystème est son rôle de superprédateur, de « clé de voûte » dans le fonctionnement de la faune sauvage. Or, le loup est un animal intelligent et opportuniste. Il a compris qu'il prenait peu de risques en se montrant en plein jour et en s'attaquant aux moutons, proies plus faciles que les sangliers et les cerfs. Les moyens de protection ne le « punissent » pas, ils lui mettent simplement des obstacles à contourner. Il y a donc un vrai enjeu comportemental, en tirant sur lui en cas d'attaque, pour qu'il réapprenne à avoir peur de l'homme, pour qu'il retrouve son rôle de superprédateur de la faune sauvage.

Il serait donc positif que les règles de tir soient assouplies. Reste le problème que la majorité des éleveurs ne sont pas chasseurs et que, par conséquent, l'organisation de ces tirs de défense est compliquée à mettre en œuvre.

Le Parc conduit de nombreuses actions pour accompagner les éleveurs, d'autres actions pourraient-elles être conduites par le Parc ou d'autres acteurs ?

Ce n'est pas le Parc qui fait la « Politique loup », il applique des règles établies au niveau national. Il a toujours affiché son soutien à l'agro-pastoralisme et n'a jamais eu une action en faveur de la réinstallation du loup. Au-delà des actions qu'il mène en soutien des éleveurs pastoraux, ce qui me paraît important, c'est la relation entre les éleveurs et le Parc. De fait, par leur action de maintien de milieux ouverts par un mode d'élevage extensif, favorisant ainsi la riche biodiversité de ces espaces, les éleveurs sont des partenaires du Parc. Par conséquent, avant une action de contrôle et éventuellement de sanctions de la part du Parc, cette relation devrait être basée sur la bienveillance entre partenaires – de part et d'autre ! ●



Quel est le rôle du Parc ?

La relation entre l'homme et la nature est au cœur du projet de territoire du Parc.

L'établissement public a pour mission de préserver la biodiversité tout en favorisant le développement des activités humaines durables. À ce titre, la pérennité de l'agropastoralisme constitue une priorité du Parc national, comme le souligne sa charte.



© Adrien Majourel - PNC

Depuis 5 ans, chaque été, l'établissement emploie des médiateurs pastoraux

Depuis sa création il y a 55 ans, le Parc national conduit des actions pour soutenir le pastoralisme, une pratique millénaire qui façonne et entretient les paysages remarquables, inscrits en 2011 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

L'établissement a tout d'abord acquis un peu plus de 2 000 ha d'estives (soit 45 % des terrains du Parc), sur le mont Lozère et l'Aigoual, afin de les mettre à disposition des groupements pastoraux. Il attribue par ailleurs des subventions directes pour la valorisation et le développement du pastoralisme, notamment des actions sur les estives. Les techniciens agri-environnement (TAE) de l'établissement se tiennent à la disposition des éleveurs pour les accompagner dans leur projet. Depuis 2016, l'établissement a porté la construction et la réfection de 12 cabanes pastorales afin d'améliorer les conditions de vie des bergers transhumants.

Face à la prédation, le Parc contribue à la mise en place du « plan national loup », coordonné au niveau départemental par les préfets. Ainsi, les TAE du Parc (un agent par massif), peuvent accompagner les éleveurs dans la mise en place de mesures de protection, financées par l'État (frais de gardiennage, chiens de protection, achat de clôture...), et dont le taux de prise en charge peut atteindre 100 % en cœur de

Parc. De plus, cette année, l'établissement a organisé 4 demi-journées d'échanges sur les chiens de protection, en partenariat avec l'Institut de l'élevage (IDELE), qui ont réuni plus d'une trentaine d'éleveurs.

Les agents de l'établissement sont mobilisés pour la réalisation des constats lors d'attaques sur les troupeaux situés sur le territoire du Parc. Les données sont transmises aux directions départementales des territoires (DDT) de la Lozère et du Gard afin de permettre l'indemnisation des éleveurs.

I Limiter les conflits d'usages

Cet été, pour la 5^e année consécutive, 7 agents saisonniers de terrain ont été déployés sur les sites les plus fréquentés du territoire afin d'assurer le lien entre les visiteurs et l'activité pastorale, dans un contexte de prédation. Plus de 4 000 visiteurs ont été sensibilisés au pastoralisme et aux comportements à adopter face aux chiens de troupeaux. Par ailleurs, en 2023, le Parc a initié et soutenu financièrement le dispositif de bergers d'appui, géré par le service de remplacement de Lozère, pour intervenir chez des éleveurs ayant subi une attaque afin d'apporter un soutien nécessaire dans le regroupement des brebis, le soin aux animaux blessés, la réfection de clôtures...

Dans le cadre du réseau Loup-Lynx piloté par l'OFB, les gardes-moniteurs du Parc sont également chargés du suivi du loup. Ainsi, chaque hiver, plusieurs centaines de kilomètres sont parcourus à pied sur les pistes enneigées afin de collecter des indices de sa présence : empreintes, excréments et poils. Les indices sont transmis à l'OFB pour des analyses génétiques. Elles permettent de définir les zones de présence du loup par commune, et ainsi d'établir des cartes d'éligibilité aux aides à la protection des troupeaux pour les éleveurs. ●



Cabane pastorale de Finiels

© Olivier Prohin - PNC

La vie cévenole racontée à Maison Rouge



Maison Rouge, le musée des vallées cévenoles, retrace la vie rurale et traditionnelle des Cévennes du XVII^e siècle à aujourd’hui. Installé depuis 2017 dans l’ancienne filature, « la Grande Rouge » située au cœur du village de Saint-Jean du Gard, le musée présente une très riche collection ethnographique, historique, d’art et de traditions populaires.



© N. Maltaverne - PNC

Le musée prend place dans l’architecture remarquable de l’ancienne filature de soie « La Grande Rouge », restaurée et inscrite sur l’inventaire des Monuments historiques. Une extension contemporaine a été accolée à la filature permettant à l’ensemble de « faire le lien entre le passé et le présent », explique Valérie Dumont-Escojido, responsable du marketing des trois musées d’Alès Agglo.

10 000 objets collectés

Lieu de mémoire et de préservation du patrimoine, le musée donne à voir 10 000 objets permettant de comprendre la vie, les savoir-faire et l’histoire des Cévennes. « L’œil étant attiré de toutes parts, il est impossible de découvrir tous les objets en une seule fois. Chaque visite permet de découvrir l’histoire des Cévennes de façon thématique », prévient Valérie Dumont-Escojido. La majeure partie de ces objets a été collectée par un passionné, Daniel Travier, fondateur du musée. Il fut très tôt conscient de la

nécessité de transmettre le patrimoine culturel cévenol. Tous ces objets du quotidien prennent place dans une scénographie moderne associant l’acier, le verre et naturellement : le châtaignier. Si l’activité castanécole occupe une belle place au sein de cet espace, toutes les activités agricoles y



© N. Maltaverne - PNC

sont également présentées à travers une multitude d’outils pétassés (réparés) destinés au travail de la terre, à la maîtrise de l’eau, la viticulture, l’apiculture, l’élevage ou encore l’artisanat. L’habitat typique est également représenté grâce à la reconstitution de plusieurs pièces de vie.

Le passé séricicole

L’histoire de la sériciculture se déploie dans l’immense salle de la filature. De l’éclosion des œufs du bombyx à la confection de bas de soie, en passant par le filage avec les différents métiers, l’industrie soyeuse se donne à voir et à toucher. Maison Rouge fut un fleuron, elle a été la première filature de soie industrielle à mettre en place un procédé permettant d’utiliser la vapeur pour chauffer les bassines. En janvier 1965, le site ferme ses portes définitivement et avec lui disparaît la dernière filature cévenole. Depuis quelques années, la sériciculture connaît un renouveau, sous forme de filière de niche, à l’image de Sericyne, entreprise fondée il y a 10 ans à Monoblet. Son objectif est de relancer une filière intégrée, de la plantation de mûriers jusqu’à la matière « soie » transformée à des usages haut de gamme. ●



Calendrier

Du 1^{er} mai au 30 septembre

Du mardi au dimanche de 10 h à 12h30 - 13h30 à 18 h

Du 1^{er} octobre au 30 avril

Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

Fermeture au mois de janvier, 25 décembre, 1^{er} mai

Pour retrouver l’ensemble des produits et services *Esprit parc national* :

- > destination.cevennes-parcnational.fr
- > www.espritparcnational.com



Mon paysage a du caractère

La cabane pastorale des Laupies est située à Dourbies, sur le versant sud-ouest du Mont Aigoual, à deux pas de la rivière Dourbie.

Facilement accessible par la RD151, elle est alimentée en eau et en électricité.

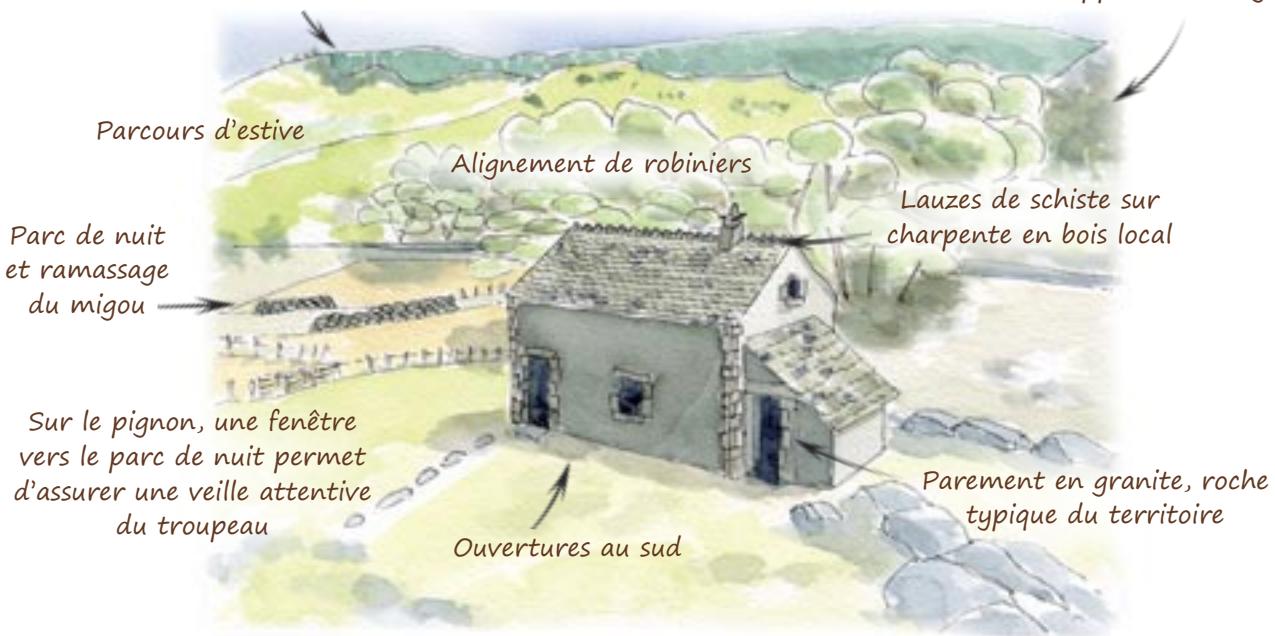
Ce toponyme, issu de l'occitan « laupia », désigne un lieu ombragé, une tonnelle, un abri, un tas de bois.



Cabane pastorale des Laupies - Dourbies

Forêt (hêtraie majoritaire)
Parcours d'estive

Brûlage pastoral, pratique de maintien des milieux ouverts, encadrée par arrêté préfectoral, pour lutter contre l'embrûssaillement et le développement des genêts





Les oiseaux migrateurs



Mots mêlés

Les mots peuvent-être cachés horizontalement et verticalement

ROLLIER	COUCOU
TORCOL	LORIOT
ENGOULEVENT	HIRONDELLE
CIRCAÈTE	POUILLOT
MARTINET	OEDICNÈME
GUÊPIER	HUPPE

C	I	R	C	A	È	T	E	U	M	X	G	G	L
M	F	A	D	D	O	W	L	Z	I	G	H	H	T
V	E	N	G	O	U	L	E	V	E	N	T	I	F
T	Q	P	F	R	O	L	L	I	E	R	C	R	K
N	Q	D	G	U	È	P	I	E	R	F	S	O	O
J	P	O	U	I	I	L	O	T	C	X	K	N	E
K	T	O	R	C	O	L	Y	Y	H	O	J	D	D
A	P	M	P	R	R	J	D	D	T	I	A	E	I
L	B	Y	Q	O	F	F	U	C	T	M	V	L	C
O	H	Q	H	E	H	X	T	B	S	Z	D	L	N
R	H	S	C	O	U	C	O	U	L	Z	W	E	É
I	R	M	A	R	T	I	N	E	T	N	B	B	M
O	A	L	F	L	V	T	X	B	G	Y	P	U	E
T	R	X	H	U	P	P	E	Z	L	L	R	J	C



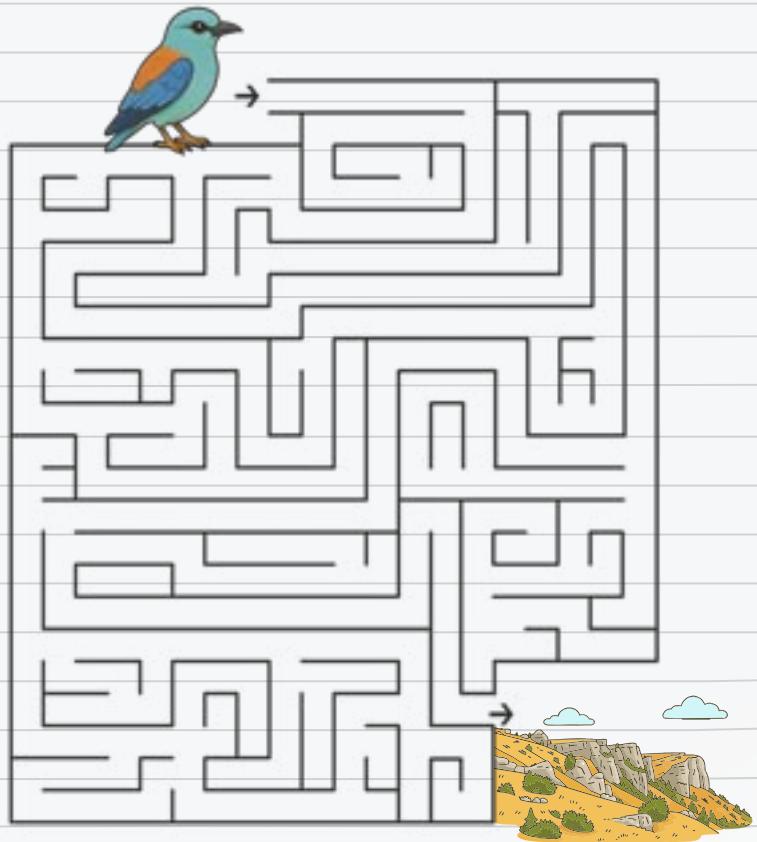
Differences

Retrouve les 7 différences entre ces deux faucons crécerellette



Labyrinthe

Aide le Rollier d'Europe à rejoindre le causse Méjan pour sa halte migratoire



Réponses page 22





Les cascades de l'Hérault



Depuis la source de l'Hérault, à Prat Peyrot, ce sentier circule dans la forêt accrochée aux pentes du versant sud du mont Aigoual. Ponctué d'éclairages variés sur la faune, la flore et la gestion forestière, le chemin progresse vers un spectaculaire belvédère sur les cascades de l'Hérault.



La source du fleuve (1)

Après avoir emprunté une draille et traversé deux pistes de ski imbriquées dans la hêtraie, observez ici une petite zone humide. La source de l'Hérault se trouve à seulement 200 mètres. Les joncs et les saules sont caractéristiques des milieux humides. Entre terre et eau, ces habitats jouent un rôle écologique majeur : biodiversité, épuration des eaux, régulation des crues...



Îlot de sénescence (2)

Les îlots de sénescence sont des zones de protection au milieu de zones de production. Répartis sur l'ensemble du massif forestier exploité, ils permettent une libre évolution de la forêt. L'apparition progressive de bois mort, d'arbres de grande dimension présentant des cavités ou autres « micro-habitats » favorise l'installation de tout un cortège d'espèces spécifiques : insectes saproxyliques (mangeurs de bois mort) et champignons mais aussi oiseaux et mammifères.



© K. Cendrier - PNC

La bergeronnette des ruisseaux (3)

Après la descente dans la hêtraie sapinière, vous voilà tout près de l'Hérault. Peut-être y apercevez-vous un petit oiseau vif et élancé, gris dessus, jaune vif dessous, hochant la queue et virevoltant à droite ou à gauche à la poursuite d'un insecte ou fouillant les bords du cours d'eau à la recherche de larves ? Pas de doute, c'est la bergeronnette des ruisseaux !



© Régis Descamps



	Catégorie : sentier de découverte
	Distance : 5,4 km
	Durée : 2h - Boucle
	Dénivelé : 207m
	Niveau : Moyen



© Arnaud Bouissou



© Jean-Pierre Molafosse



© Olivier Probin

Capture de rivières (6)

Les précipitations violentes et la forte pente des torrents méditerranéens, provoquent une érosion régressive (vers l'amont) des vallées où ces derniers coulent. Cette érosion inverse le sens d'écoulement du torrent et produit ainsi, au bénéfice du versant méditerranéen, la « capture » du cours d'eau qui jusque-là s'écoulait vers l'océan. L'Hérault et ses cascades en sont un exemple, la capture se situant au niveau des cascades. L'Hérault et le ruisseau de la Dauphine coulaient auparavant par l'Espérou vers la Dourbies... Des galets de rivière trouvés autour du village par des géologues attestent de l'existence d'un cours d'eau dans le passé.

Une forêt en libre évolution (5)

Le chêne blanc, pubescent ou « rouvre », s'implante naturellement entre 500 et 1 000 m. Ici exposé au sud, à l'abri des vents dominants et sur un sol maigre de zone rocheuse, il sort vainqueur de la compétition et se hisse au-delà de sa limite habituelle d'altitude. Contrairement au hêtre, le chêne est une essence de lumière : notez la différence de recouvrement des houppiers et la richesse de la végétation au sol. Cette zone est en « évolution naturelle », aucune exploitation n'y est réalisée. De nombreuses essences sont observables : Sorbier des oiseleurs, Érable plane, Alisier blanc...

Une hêtraie de production (4)

L'altitude et les importantes précipitations offrent aux hêtres un milieu favorable. De plus, cette essence sait recueillir, à la manière d'un entonnoir, une partie de l'eau captée par les feuilles : celle-ci ruisselle le long du tronc sur l'écorce très lisse pour atteindre les racines. De part et d'autre du chemin, les arbres ont des morphologies bien différentes : à droite ils se présentent sous forme de taillis pour le bois de chauffage, et à gauche sous forme de futaie «sur souche» potentiellement utilisables en bois d'œuvre.



© G. Karczewski

Les cascades d'Orgon

Facile • Boucle • 1h45
 • 19,2 km



© Cardabelle

L'arboretum de la Vis

Moyen • Boucle • 3h • 7,9 km

Une belle randonnée au départ de l'arboretum de Cazebonne à Alzon, riche en découvertes paysagères où la Vis conserve tout son mystère. La rivière prend sa source sur le versant

Au départ de l'Espérou, ce parcours sur de petites routes ombragées et pittoresques vous emmène à la découverte du versant sud du massif de l'Aigoual. Vous franchirez trois cols : Montals, la Broue et le Minier. En chemin, vous pourrez faire un aller-retour à pied pour aller voir les cascades d'Orgon, au cœur de la vallée sauvage du Coudoulous. Le village de l'Espérou se situe à la jonction entre les communes de Dourbies et de Valleraugue. Il est traversé par une draille de transhumance. Chaque année, au mois de juin, une fête célèbre le passage des troupeaux.



© N. Thomas

Les hameaux, le col de Mouzoules et le Bavezon

Moyen • Boucle • 4h30 • 10,3 km

Au départ d'Aumessas, un joli sentier caladé vous conduit

sud du Lingas, sous le col de l'homme mort. C'est l'une des rivières les plus claires du sud de la France et la truite fario fait partie de ces habitants. Plus loin, depuis le point de vue sur les cascades du ruisseau de La Fabrié, le versant opposé présente une démarcation nette entre des peuplements feuillus, de chênes et de châtaigniers, en bas, et des peuplements résineux issus des opérations de reboisement, en haut. Selon les conditions environnementales locales, différentes essences ont été choisies : Douglas d'un côté et Cèdres de l'Atlas aux rameaux bleutés de l'autre.

jusqu'au col de Mouzoules, offrant de beaux points de vue sur la vallée de l'Arre et les massifs environnants. Vous traverserez le hameau du Caladon, village perché sur un éperon rocheux et dominé au XI^e siècle par un château qui appartenait à la puissante famille des Roquefeuil. On dit qu'un souterrain reliait le château au col de Mouzoules... Vous cheminerez ensuite jusqu'au hameau du Cambon qui a connu un essor entre 1930 et 1965 grâce à la culture fruitière et plus particulièrement les prunes.

Pour rappel, le VTT hors piste est interdit et le port du casque vivement recommandé. N'oubliez pas de prendre un kit de réparation et un petit outillage.

Retrouvez toute notre offre de découverte sur :

> destination.cevennes-parcnational.fr

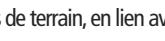


► Parution

L'Esquiròl



Le Parc national des Cévennes a le plaisir de vous présenter *L'Esquiròl*, son tout nouveau magazine réalisé par et pour les enfants des écoles du territoire !

Coloré, vivant et collaboratif, ce premier numéro a été conçu au fil de l'année scolaire 2024-2025 dans le cadre du programme J'apprends avec le Parc national. Les élèves y partagent leurs découvertes, leurs dessins, leurs histoires et leurs observations de terrain, en lien avec la nature qui les entoure. À retrouver sur www.cevennes-parcnational.fr

A retrouver sur www.cevennes-parcnational.fr

Causse Méjean, un désert bien vivant



Pour célébrer ses 50 ans, l'association Le Méjean a décidé de publier un beau livre : Causse Méjean, un désert bien vivant. 7 ans de travail ont été nécessaires pour récolter des données sur ce territoire si particulier et si riche. Au fil de 208 pages, avec de nombreuses photos et cartes en couleurs, l'association vous invite à la découverte du plus grand désert français vivant, de ses 340 km², de ses 600 habitants, de ses 15 000 brebis et de ses millions de richesses. Plusieurs agents du Parc national des Cévennes ont contribué à ce projet.

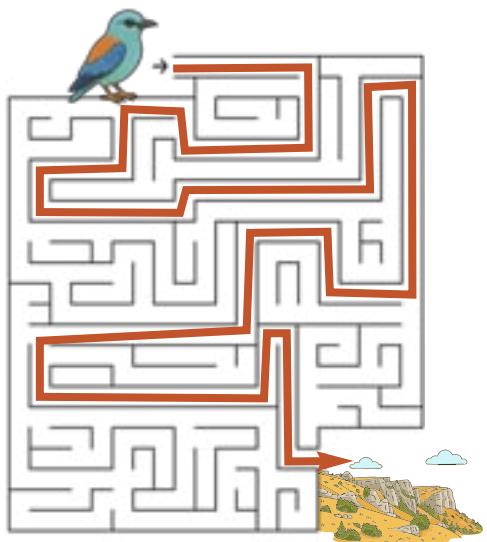
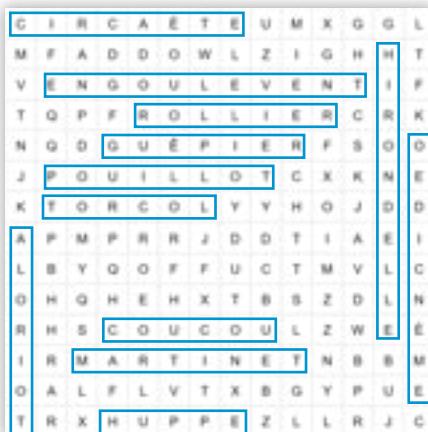
► Lettre d'information



Pour ne rien rater de nos dernières actualités, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur :

<http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/inscription-la-lettre-dinformation>

► Réponses p19



► Photo mystère

Quel est cet objet ? (réponse ci-dessous)



Responses photo mystery: Un sauteur du corps féminin. C'est une poche désignée à l'inclusion des œufs de bombyx. Pendant très longtemps, les œufs ont été «coulés» par la charnière d'un tableau. La graine à l'abri dans cette poche était placée sous les vêtements, contre la poitrine, ou dans des poches entre jupes et jupe. Cet objet est visible dans l'exposition permanente de la Maison Rouge à Saint-jean du Gard.





À la boutique

Articles disponibles à La maison du tourisme et du Parc national des Cévennes - Place de l'ancienne gare 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. 04 66 49 53 02

Vous pouvez également commander sur notre boutique en ligne : <https://boutique.cevennes-parcnational.fr> et venir retirer vos produits sur place.



CALENDRIER DU PARC 2026

5,90 € Julien Norwood et collectif
Parc national des Cévennes

Le calendrier du Parc 2026 vous emmène à la découverte de la flore des Cévennes, en français et en occitan.

Una creacion exclusiva del Pargue nacional de las Cevenas per descobrir en francés e en occitan qualques flors emblemáticas del Pargue e lors proprietats. Dimensions : 14 x 14 cm

GUIDE NATURALISTE CAUSSES & CÉVENNES

25 € Parc national des Cévennes – Édition Glénat

En cadeau : 5 cartes postales sur la flore magnifiquement illustrées !

Ce guide de terrain présente l'ensemble des milieux naturels présents sur le territoire du Parc national des Cévennes, soit 168 types de milieux ou « habitats » regroupés en 55 fiches détaillées : description du milieu et de ces variantes, flore caractéristique et flore compagnie, faune remarquable, valeurs écologiques, usages, évolution et entretien. Alliant rigueur scientifique et démarche pédagogique, cet ouvrage de référence est le compagnon indispensable de vos balades au sein de ce territoire d'exception.



ROBINS MICROPUZZLE

8,60 € Éditions Londji

Laissez-vous séduire par une belle et délicate illustration de la faune à travers ce puzzle aux petites pièces. Un vrai challenge pour les esprits agités !

Un micropuzzle de 150 pièces de rouges-gorges. Idéal pour s'amuser en voyageant. Un puzzle pour adulte conçu et fabriqué en Europe.



DÉCOUVRIR LES OISEAUX DE NOS JARDINS SECRETS & SUPER-POUVOIRS

11,90 € Éditions Ulmer

Auteurs : Catherine Delvaux - Sandra Lefrançois

Le mini-guide pour découvrir et comprendre les secrets et les super-pouvoirs des oiseaux.



Ils ne sont pas seulement légers, vifs, gracieux. Ils sont rusés. Intelligents. Ils savent. Ils se souviennent. Certains fabriquent des outils, d'autres reconnaissent leur propre reflet. Ils lisent le vent, devinent l'orage. Ils voyagent, des milliers de kilomètres, sans carte et sans boussole. Ce livre vous invite à une immersion, une rencontre intime avec ces créatures à plumes. Il vous apprend à découvrir, à voir et à entendre autrement près de 50 espèces d'oiseaux de nos jardins.

SUIS DU DOIGT LA CHOUETTE

18 € Éditions La Cabane Bleue

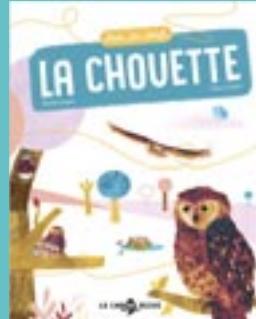
Auteurs : Benoît Broyart et Nina Le Comte • À partir de 3 ans

Sur le chemin qui serpente de page en page, à toi de choisir quelle chouette tu vas suivre !

Veux-tu accompagner les petits qui prennent leur premier envol ?

Partir à la chasse aux insectes et aux vers de terre ? Ou explorer les haies à la recherche de l'endroit idéal pour installer un nid ?

À chaque lecture, tu pourras faire des choix différents et ainsi découvrir de nouveaux aspects de la vie des chouettes et des hiboux.



SUIS DU DOIGT LES PLANTES

18 € Éditions La Cabane Bleue

Auteurs : Guillemette Resplandy-Taï et Sarah Velha • À partir de 3 ans

Sur le chemin qui serpente de page en page, à toi de choisir quelle plante tu vas découvrir ! Veux-tu accompagner les graines de pisserlit qui s'envolent au vent ou savoir d'où le coquelicot tient son nom ? Partir à la rencontre des fleurs des champs ou observer celles qui bordent les chemins ?

À chaque lecture, tu pourras faire des choix différents, pour découvrir de nouvelles plantes et des anecdotes fascinantes à leur sujet. En partenariat avec Tela Botanica et le Muséum national d'Histoire naturelle.

LE PROTESTANTISME FRANÇAIS, LA BELLE HISTOIRE

29 € Éditions Alcide

Auteur : Patrick Cabanel

Du XVI^e au XXI^e siècle, Patrick Cabanel nous conte l'histoire du protestantisme en France. À travers des images et des objets issus des musées du protestantisme en France, l'auteur présente la religion réformée comme une confession, une Eglise mais aussi une culture au sens le plus large.





VOUS ÊTES HABITANT DU PARC NATIONAL ?

**ABONNEZ – VOUS AU MAGAZINE
DE SERRES EN VALATS !**

**Le magazine du Parc « de serres en valats » passe à un système d'abonnement. Pour continuer à le recevoir gratuitement,
merci de bien vouloir :**

compléter le coupon ci-dessous et le renvoyer par voie postale **ou** remplir le formulaire en ligne sur le site : www.cevennes-parcnational.fr/fr/abonnement-de-serres-en-valats



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date : / /

Signature :

**À retourner
à l'adresse suivante :**

Parc national des Cévennes
Pôle communication
6 bis place du Palais
48 400 Florac-Trois-Rivières